

Un partenariat avec l'AGEFIPH

pour aider les créateurs d'entreprise handicapés



Entrepreneurs de la Cité vient de signer un partenariat avec l'AGEFIPH, France Active et le Réseau des Boutiques de Gestion afin d'aider les travailleurs handicapés créateurs d'entreprise. Ils peuvent désormais compter sur une palette de services pour faire aboutir leur projet : accompagnement, suivi renforcé, aides financières,

micro-assurance. Grâce à ce partenariat, les cotisations des assurés sont prises en charge par l'AGEFIPH.

Avant de généraliser cette opération en 2008, une période test de 9 mois est prévue sur 4 régions : Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Nord Pas de Calais et Pays de la Loire. L'AGEFIPH est une

association privée au service des personnes handicapées et des entreprises leur proposant des aides et des conseils ainsi que l'appui régional d'un réseau de prestataires. En 2006, 2 707 créateurs d'entreprise handicapés ont bénéficié de l'aide de l'AGEFIPH.

Interview

Nathalie Rauch rejoint la Fondation



Mme Nathalie Rauch, Responsable de Projet chez APRIL Solutions, intègre Entrepreneurs de la Cité.

Quel a été votre parcours professionnel ?

Suite à l'obtention d'un baccalauréat secrétariat médical à Nancy, ma ville natale, et de nombreuses expériences professionnelles, je me suis installée à Lyon en 1988. Après avoir fait mes armes à la MGEN et la Sécurité Sociale, j'ai intégré APRIL GROUP en octobre 1989. D'abord Chargée de la Gestion des prestations, j'ai assuré les fonctions d'Animatrice de Gestion des Prestations, de Chargée de Projets, de Responsable Manager Collectif et, depuis 2004, j'occupe le poste de Responsable de Projet chez APRIL Solutions.

Pourquoi avez-vous choisi de rejoindre l'Association des Assurés ?

Principalement parce que ce projet de micro-assurance entre dans une démarche de solidarité en adéquation avec mes convictions et mon engagement dans le

social (par exemple dans l'organisation d'événements pour les Restaurants du Cœur ou mon investissement dans l'accompagnement des non-voyants).

Quelle sera votre fonction ?

En tant que Responsable de l'Association des Assurés Entrepreneurs de la Cité, je prendrai en charge une triple mission en assurant la gestion des contrats, l'enrichissement des produits ainsi que l'animation des réseaux de prescription. De plus, j'animerai et superviserai l'action des bénévoles afin de développer l'Association des Assurés.

Que pensez-vous apporter à cette jeune structure ?

Mon dynamisme et de l'optimisme ! Car je crois énormément en ce projet. Je souhaite instaurer un climat propice à l'épanouissement de tous les bénévoles. Une association qui alliera enthousiasme, rigueur pour un travail collectif efficace.



CFDP ASSURANCES, un nouveau partenaire



Spécialiste français de la protection juridique de proximité, CFDP Assurances a rejoint depuis peu Entrepreneurs de la Cité. Avec des valeurs d'innovation, de créativité et de proximité, CFDP Assurances noue

des partenariats pour améliorer la qualité de service dans le domaine de l'assurance de protection juridique. CFDP Assurances a développé un maillage territorial unique lui permettant d'être totalement dédiée au

service de l'assurance juridique. CFDP Assurances constitue un vecteur de démultiplication de l'action d'Entrepreneurs de la Cité dans les régions.

La lettre

de la micro-assurance

n°5
Juin 2007



Entrepreneurs
de la Cité

Édito

« L'enjeu sociétal mérite plus le rassemblement de bonnes volontés que leur mise en compétition »



Plus de 30 % des créations d'entreprise, soit 75 000 entreprises environ, sont actuellement le fait de chômeurs ou de titulaires des minima sociaux. Alors que l'assurance est au cœur du développement économique

– n'oublions jamais qu'il n'y a pas d'économie développée sans assurance forte – nous constatons le faible taux d'équipement de ces micro-entrepreneurs. Et pour cause, entre les charges sociales et professionnelles, et les dépenses ou investissements jugés prioritaires, nombre d'entre eux renoncent à toute idée de couverture professionnelle. Une récente étude de l'ESSEC et de l'ADIE* confirme ce constat alarmant : 20 % de ces entrepreneurs, anciens chômeurs ou RMIstes, ne peuvent accéder financièrement à une couverture d'assurance ; 40 % n'y ont pas pensé ou l'ont jugée inutile ; 40 % n'ont pu évaluer la qualité de leur couverture.

Au-delà du facteur prix, qui ne concerne que 20 % de ces entrepreneurs, ce constat révèle une déconnexion inquiétante entre des assureurs qui ont le légitime souci d'équilibrer leurs comptes, de gérer leurs propres priorités de développement ou tout simplement de répondre aux contraintes de leur distribution, et des micro-entrepreneurs qui ne cherchent pas à s'assurer. De fait, accompagner le créateur pour l'aider dans sa recherche d'une couverture d'assurance adéquate et lui dispenser des modules de formation et d'éducation aux risques, constituent un pan essentiel de notre vocation d'acteur complet de l'assurance de protection sociale et patrimoniale en France,

et donc de l'engagement de La Mondiale dans la micro-assurance. Cet accompagnement suppose un investissement humain et financier que les membres fondateurs d'Entrepreneurs de la Cité ne souhaitaient pas reporter intégralement sur l'assuré. L'originalité d'Entrepreneurs de la Cité réside d'abord dans ce souci constant d'accompagnement et d'effort pédagogique, allant au-delà même de l'assurance. Parce qu'Entrepreneurs de la Cité se donne aussi pour mission de placer des entrepreneurs au cœur de la Cité, il nous semblait évident de transcender les frontières entre mutualistes, institutions de prévoyance, assureurs et courtiers pour que tous participent à la construction d'un nouveau paradigme assurantiel et consolident la vision d'une société où libre entreprise et solidarité ne sont pas antinomiques. Pour toutes ces raisons, mesurant que l'enjeu sociétal mérite plus le rassemblement de bonnes volontés que leur mise en compétition, La Mondiale et ses partenaires au sein d'Entrepreneurs de la Cité ont souhaité s'engager dans la création d'une Fondation commune.

Nous sommes convaincus que les produits de micro-assurance finiront un jour par avoir, en France, une place à part entière dans l'offre produits. Des partenariats entre assureurs et réseaux d'aide à la création d'entreprise ou associations de micro-crédit continueront à se nouer. La « Trousse Première Assurance » et son modèle de distribution ont ouvert la voie, ce qui conforte notre diagnostic et notre engagement pour une micro-assurance qui relève de l'assurance de protection sociale.

André Renaudin

Président de La Mondiale
Membre fondateur d'Entrepreneurs de la Cité

*Etude ESSEC / ADIE : Septembre 2006

Chiffre clé

50

C'est le nombre de créateurs qui ont choisi la « Trousse Première Assurance », cinq mois après son lancement en Rhône-Alpes, pour protéger leur activité et se consacrer sereinement à leur nouvelle entreprise.

Sommaire

Dossier p.2/3

> Le trio gagnant de la Fondation

Bénévole, parrain et mécène

Interviews

Questions/Réponses

Témoignages

Brèves p.4

> **Un partenariat avec l'AGEFIPH pour aider les créateurs d'entreprise handicapés**

> **Nathalie Rauch rejoint la Fondation**

> **CFDP ASSURANCES, un nouveau partenaire**

Accompagnement d'entreprise :

le trio gagnant de la Fondation!

Les acteurs susceptibles de réaliser de l'accompagnement d'entreprise sont aujourd'hui nombreux à proposer leurs services aux entrepreneurs. Amateur ou professionnel, leur appui est toujours salutaire pour celui qui se lance dans l'aventure entrepreneuriale... Dans ce paysage complexe, la Fondation Entrepreneurs de la Cité se distingue en proposant notamment aux entrepreneurs, une offre sur mesure et originale. Découverte d'une recette à succès...

L'accompagnement d'entreprise, pour quoi faire ? Tout chef d'entreprise, soucieux d'apporter à sa structure les meilleures chances pour se développer, se pose un jour la question... A question simple, réponse simple : l'accompagnement demeure pour le chef d'entreprise le meilleur moyen de bénéficier d'un regard extérieur, neutre et compétent, pour le conseiller, l'orienter, l'aider à trouver des solutions aux problèmes rencontrés par sa société. A fortiori lorsqu'il s'agit d'une très petite entreprise, forcément plus vulnérable que ses grandes sœurs, les PME-PMI.

L'offre d'accompagnement d'entreprise est protéiforme : prise en charge par des professionnels, elle consiste en un suivi adapté à l'évolution et au développement de l'entreprise. Dans la phase de création par exemple, la mission de l'« accompagnant » consiste avant tout à comprendre le créateur et ses motivations profondes. Ecoute empathique, dialogue constructif, il s'agit de conforter, de rassurer l'entrepreneur. Pour André Letowski, Responsable des Études de l'Agence pour la Création d'Entreprises, « l'accompagnement réunit, à notre sens, les composantes suivantes : la durée et la fréquence des contacts, l'unicité de la structure d'accompagnement, la prise en compte de la diversité des problèmes qui se posent à l'entreprise, l'adaptation à la culture et à la personnalité du créateur ». Un appui autant moral que technique, néanmoins réconfortant et souvent indispensable.

L'accompagnement : une efficacité avérée...

Plusieurs études¹ prouvent en effet l'importance et l'efficacité des structures d'accompagnement, notamment dans la réussite de la création d'entreprise. D'après elles, **la probabilité qu'une société existe toujours, cinq ans après sa création, est multipliée par trois si le créateur est épaulé au démarrage de son activité.** L'accompagnement, gage de solidité et de pérennité pour les entreprises ? Paradoxalement, seuls 10 % des entreprises nouvelles sont réellement accompagnés, un tiers des chefs d'entreprise lançant leur activité sans aucun soutien, un tiers d'entre eux seulement sollicitant une aide... Faut-il y voir une crainte ou tout simplement un déficit d'information ?

...mais un déficit de (re)connaissance

Parmi les raisons évoquées : l'ignorance de l'existence des organismes et structures d'accompagnement ou la méconnaissance de la nature de l'appui susceptible d'être apporté. Et pourtant, **43 % des créateurs estiment, avec du recul, avoir manqué d'un appui pour créer leur entreprise**, la majorité estimant même que les structures existantes d'appui auraient pu leur apporter ce qui leur a manqué : avis financier, information et orientation, conseils spécifiques... C'est donc bien une absence de « signalisation » sur la route des entrepreneurs, indiquant les directions possibles et les spécialités des uns et des autres, qu'il faut déplorer et améliorer.

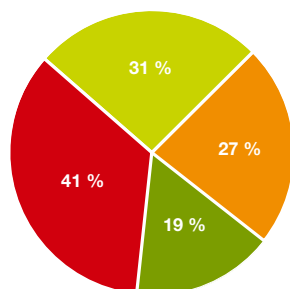
Pourquoi faire appel à l'accompagnement d'entreprise ?

- 1 pour cadrer le projet : information, orientation, démarches administratives et conseil au montage ;
- 2 pour valider le projet : conseil en gestion, conseil juridique, fiscal ou social et en financement ;
- 3 pour passer du projet à la création : formation, apports financiers en fonds propres, conseil en commercialisation et communication ;
- 4 pour conforter le démarrage de l'entreprise : parrainage, garanties et cautionnement, hébergement, innovation, export...

La Fondation : un accompagnement sur mesure

Dans ce contexte, la Fondation Entrepreneurs de la Cité -dont la mission première est de fournir une protection au chef d'entreprise et à son activité- est un interlocuteur clé, dans sa capacité à lui proposer aussi un accompagnement humain. La Fondation veut aussi participer à l'éducation aux risques des créateurs d'entreprise, qui est autant un moyen de réduire la « facture » de l'assurance, que de responsabiliser le chef d'entreprise en le faisant réfléchir sur ses pratiques professionnelles. Plus qu'un accompagnement, un engagement de clairvoyance auprès du chef d'entreprise ! Dans le périmètre d'une adhésion à un contrat de micro-assurance, des actions d'information spécifiques en matière de gestion et de prévention des risques sont ainsi proposées par la Fondation.

A travers le triptyque « **bénévole, parrain et mécène** », la Fondation offre au chef d'entreprise le trio gagnant : le premier assure le suivi sur le long terme au travers de points de rencontres réguliers validant l'avancement du projet et les différentes étapes de la vie de l'entreprise, le second, un professionnel de l'assurance bénévole, accompagne l'assuré tout au long de son contrat et l'aide à faire face aux difficultés du quotidien, le dernier contribue par un don à réduire la cotisation de l'assuré. Un accompagnement profilé, de la création au développement de l'activité proprement dit, une réelle opportunité d'assurer le succès d'une aventure entrepreneuriale.



Les acteurs de l'accompagnement d'entreprise¹

- 41 % : entourage familial et personnel
- 31 % : structures professionnelles non dédiées à la création d'entreprise, comptables et experts-comptables, banques, organismes de formation, conseils privés dans le domaine juridique, fiscal ou social
- 27 % : structures professionnelles dédiées à la création d'entreprise, CCI, chambres de métiers, structures d'appui au financement de la création d'entreprises comme l'ADIE, les structures d'appui et de conseil spécialistes de la création d'entreprise
- 19 % : environnement professionnel

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur notre site www.entrepreneursdelacite.org ou contactez Céline Gas au **04 37 24 52 73** ou celine.gas@entrepreneursdelacite.org

¹ Les chiffres cités dans cet article sont extraits de l'enquête « PME : l'appui à la création » (Regards sur les PME, 2003), réalisée par l'Agence des PME.

Interviews de...

Gertrude Roger

« La séduction d'une idée, la force d'un engagement »

« La micro-assurance a cette particularité de répondre à de nombreux faits sociaux en intégrant les deux objectifs principaux de l'assurance : le secours mutuel et le soutien à la libre entreprise individuelle. Ce concept m'est apparu comme extrêmement intéressant et m'a séduit, justifiant mon engagement en tant que bénévole. Forte de mon parcours professionnel au sein du Groupe APRIL, il s'agit en toute modestie de partager des compétences, d'accompagner et de protéger l'envie d'entreprendre des personnes vulnérables, qui engagent leur famille et tout leur argent dans leur projet. Mon action se traduit par le renseignement des futurs adhérents, l'enregistrement et les relances des dossiers d'adhésion. Aujourd'hui, j'estime que cet accompagnement est primordial. C'est pour donner ainsi leur chance à des personnes fourmillant d'idées et de projets que je me suis engagée ».

Jacques Revol

« Faire redécouvrir la belle idée de l'assurance »

« La micro-assurance est une grande idée. Cela permet à une frange de personnes d'avoir

Bénévole

accès à ce principe essentiel. En m'engageant en tant que bénévole, ma principale motivation a été d'accompagner ces personnes afin de leur offrir un véritable service autour de ce concept fondamental. Mon choix a été conditionné par ma précédente activité puisque j'ai occupé pendant trente ans les fonctions d'agent d'assurance. Ma mission est de sensibiliser et de former les personnes qui veulent souscrire une assurance. J'ai avant tout un rôle de conseil et d'information. Il s'agit pour moi et pour les bénévoles de faire redécouvrir la belle idée de l'assurance mal perçue en général. En cela, cette deuxième voie que constitue la micro-assurance doit nous y aider ».

Questions/Réponses à...

Bernard Truchet

1• Pourquoi avez-vous choisi de devenir parrain ?

Par élan de solidarité ! Car permettre à une personne vulnérable de sortir de l'isolement et de la solitude en se reconstruisant par le biais professionnel est une de mes fortes convictions. Mais cela implique un véritable don de soi en terme de temps, de soutien moral et de transmission d'expérience. Une aventure humaine riche d'enseignements et d'ouverture sur le monde !

2• Comment fonctionne un parrainage, quelles en sont les étapes ?

Sur une période de quatre ans, le parrain accompagne, guide et soutient son filleul dans sa création d'entreprise : pertinence du contrat d'assurance par rapport à l'activité, risques potentiels... sont des questions auxquelles il faut le sensibiliser. Le rôle du

parrain se révèle donc capital et s'inscrit dans la durée car il conseille et informe de sorte que, au final, le filleul puisse prendre son envol vers l'assurance traditionnelle.

3• Avez-vous tissé des liens avec votre filleul ?

En débutant cette longue aventure, je n'imaginais pas à quel point cela pouvait être enrichissant humainement parlant ! Plus qu'une aide de professionnel à futur entrepreneur, c'est un véritable échange humain qui s'instaure.

Une réciprocité de rapport qui rend la relation profitable aux deux parties tant d'un point de vue personnel, moral que professionnel.

4• Quel est votre avis sur l'action de la Fondation Entrepreneurs de la Cité ?

C'est une démarche novatrice puisqu'ils sont les pionniers de la micro-assurance en France. Leur action est aujourd'hui indispensable, elle

s'inscrit dans une double optique de solidarité et d'intégration. Et cela change de l'image souvent trop négative des assureurs !

5• Pensez-vous que le concept de micro-assurance peut être durable ?

Dans un contexte où le développement durable est mis au devant de la scène, les entreprises se doivent d'avoir un comportement citoyen. Elles sont donc plus aptes à s'engager dans des causes comme celle de la micro-assurance.

Ce concept, en association avec le micro-crédit, ne peut que, à mon sens, s'ancrer dans la durée.

Parrain

Témoignages de...

Grant Thornton

François Pons

Directeur Général

Chez Grant Thornton, nous sommes convaincus que l'esprit d'entreprise de nos associés et de nos collaborateurs est un facteur clé de succès, pour eux comme pour le groupe. Il conditionne non seulement l'épanouissement des individus mais aussi la réussite collective d'une entreprise.

Lorsque nous avons eu connaissance du projet porté par la Fondation Entrepreneurs de la Cité, il nous est apparu naturel de transposer cette conviction forte par une démarche de solidarité. Les initiatives sur le terrain économique peuvent être un moyen pour des personnes vulnérables de se réaliser et de résoudre par elles-mêmes des difficultés d'insertion. Apporter à ces personnes une sécurité sous la forme

de la micro-assurance est l'un des moyens de les aider dans cette démarche complexe. Il est patent qu'à défaut de cette contribution, cette typologie de créateurs d'entreprise ferait l'impasse sur une garantie tangible venant sécuriser intelligemment un espoir d'insertion. Il n'y a certainement pas de meilleur emploi que celui que l'on crée soi-même, au sein de sa propre entreprise. Par cet engagement, Grant Thornton entend être aux côtés des entrepreneurs.



Max Dumoulin

Associé Mazars

Depuis sa création, Mazars s'est toujours affirmée comme une organisation intimement liée à la société dans laquelle elle évolue. Nous

sommes profondément convaincus qu'au-delà de la création de richesse financière, le but de l'entreprise est de construire une aventure humaine et sociale. Ainsi, parce que nous plaçons l'humain au-delà du profit, nous avons choisi de concrétiser notre engagement citoyen à travers des actions de mécénat, qui s'inscrivent, elles aussi, dans la durée.

De plus, Mazars a pour vocation d'être au service de l'ensemble des acteurs économiques, et cela, quelle que soit leur taille.

La micro-assurance est une véritable innovation sociale qui permet à ceux qui ont vraiment la volonté d'entreprendre de parvenir à réaliser leurs objectifs. Mazars, qui place la notion de responsabilité au cœur de ses démarches et de ses préoccupations, ne pouvait que soutenir l'action menée par la Fondation Entrepreneurs de la Cité dont l'objectif est de faire de la responsabilité, le moteur du dynamisme économique et entrepreneurial.

Mécène